



L'excédent dégagé au titre du fonctionnement 2012 ressort à 3 732 932 €, ce qui permet d'en reporter une partie - soit 1 221 932 € - sur le fonctionnement et surtout de réaliser un autofinancement des investissements à hauteur de 2 511 000 €.

Cet autofinancement vient s'ajouter aux 2 730 900 € représentant l'excédent dégagé fin 2012 au titre de ces mêmes investissements.

Toujours consciente du contexte de crise qui touche durement les ménages, la Municipalité a réaffirmé sa volonté de ne pas augmenter les impôts dits locaux (voir tableaux ci-dessous).

Rappelons que ces taux sont inchangés depuis 2009.

Taxes locales 2013	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Rousset	7,48%	19,15%	26,85%
Produits (3 798 469 €)	345 202 €	3 427 276 € (1)	25 991 €

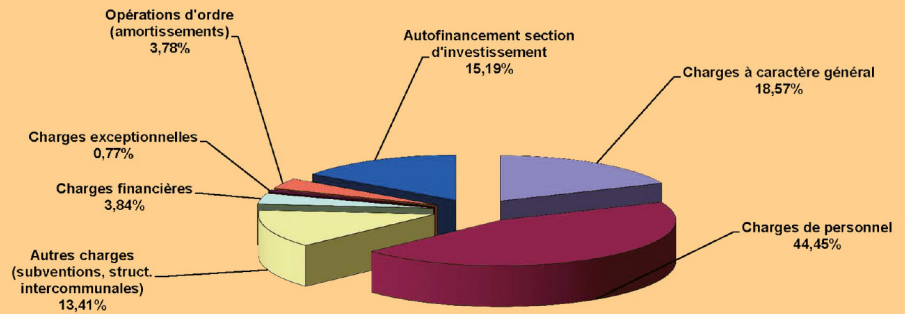
(1) L'importance de ce montant est due au bâti de la zone industrielle.

Taux Haute Vallée de l'Arc 2013

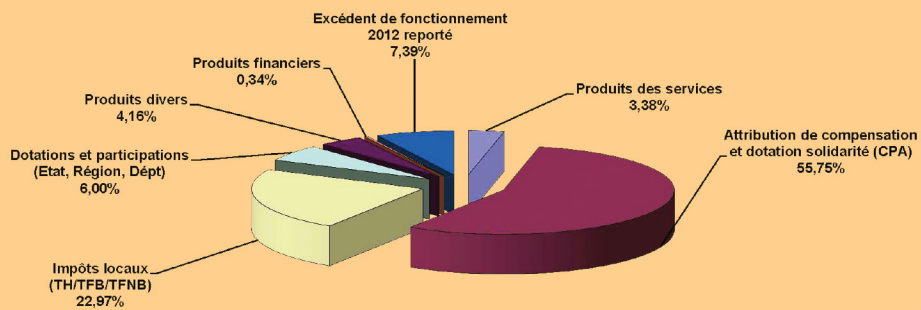
Châteauneuf	13,50%	24,45%	69,64%
Fuveau	19,50%	21,02%	37,00%
Peynier	16,43%	18,00%	37,00%
Puylobier	11,00%	14,35%	39,10%
Trets	17,25%	25,96%	63,19%

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2013



Recettes de fonctionnement 2013



La Municipalité, fidèle à son image de solidarité et de proximité, continue de soutenir les associations en leur allouant 915 000 € de subventions de fonctionnement pour 2013.

La contribution au CCAS s'élève à 224 000 €, celle au Service Départemental d'Incendies et de Secours à 602 600 € et celle allouée aux diverses structures intercommunales à 312 000 €.

En terme d'investissements 2013, outre les habituels travaux de voirie, d'entretien et de maintenance des équipements publics et des espaces verts, sont prévus :

- la construction du nouveau poste de la police municipale (en cours),
- la réfection de l'avenue de Manéou (en cours),
- la voie d'accès au programme de nouveaux logements sociaux au sud du village (en cours),
- la création d'un parking de persuasion au sud du village,
- la réalisation du merlon anti-bruit le long de l'autoroute au sud du village,
- la réfection du chemin de la Bastidette et des voies du lotissement le Pigeonnier,
- l'aménagement des rues du Château et du Four,
- la création de 3 logements sociaux rue du Bary,
- le réaménagement de la cantine scolaire,
- l'aménagement de la nouvelle crèche,
- la réfection des courts de tennis (foyer des A.I.L.),
- la mise à jour de la signalétique de la commune et de sa zone d'activités.

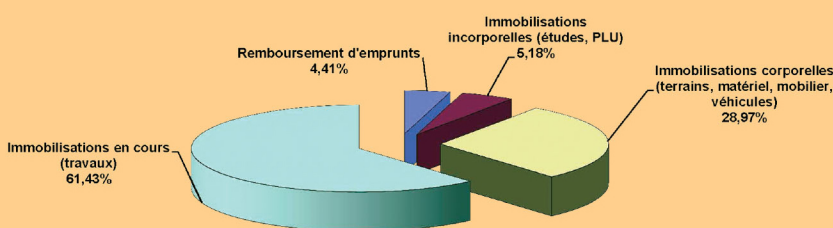
A noter que les travaux ayant fait l'objet d'une décision de subvention, de participation ou de fonds de concours, seront lancés en priorité.

Les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du futur complexe sportif ont enfin abouti après de rudes négociations, ce qui va permettre le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Permettez-moi tout de même d'exprimer un vœu : que les incivilités et actes de vandalisme de tous ordres diminuent. Ils ont engendré en 2012 des coûts et des heures d'agents municipaux que l'on pourrait utiliser pour d'autres tâches.

Investissements

Dépenses d'investissements 2013



Recettes d'investissements 2013

